



Association Le Mouret solidaire

Procès-verbal de l'assemblée du 23 mai 2022

Personnes excusées

M. Nicolas Lauper
Mme Sybille Buvary
Mme et M. Thérèse et Éric Eggertswyler
Mme Evelyne Huber
Mme Josette Clément
Mme et M. Ruth et Christian Murith
Mme Françoise Yerly
M. Denis Murith
M. Jean-Louis Sciboz
M. Fernand Brodard
Mme Marie-Louise Yerly

Personnes présentes :

22 personnes présentes.

Mme Eliane Krebs est nommée scrutatrice.

Tractanda

Il n'y a pas de remarque au sujet de la convocation et du tractanda de l'assemblée, qui ont été envoyés personnellement par courrier. Mme la présidente informe également que pour faciliter la prise de PV, les débats sont enregistrés.

Approbation du PV

Le procès-verbal de l'assemblée du 14 juin 2021, était à disposition sur le site internet ainsi qu'au bureau de la permanence. Aucune remarque n'est faite, il est donc considéré comme approuvé et Mme la présidente remercie son auteur Mme Jacqueline Richard.

Rapport de Gestion

Madame la Présidente nous passe en revue le rapport de gestion pour l'année 2022.

Comme chaque année, nos principaux objectifs consistent à tout mettre en œuvre pour aider les personnes fragilisées ou isolées afin de préserver les liens sociaux et favoriser le maintien de la personne âgée le plus longtemps possible dans son lieu de vie.

Si certaines activités comme les rencontres conviviales ont été suspendues en raison de la pandémie, les services de bases ont continué à fonctionner normalement.

La livraison des repas à domicile a représenté la plus grande partie des demandes. En revanche les demandes pour des prestations de transports ont fortement diminué.

Depuis quelques années, nous avons instauré un service administratif pour aider les personnes à remplir leurs taxations fiscales ou d'autres formulaires informatisés.

En raison du Covid, une permanence téléphonique a été mise en place pour apporter toutes les informations nécessaires ou une aide à l'inscription pour les vaccinations. Lors de ces inscriptions, nous avons constaté le désarroi de nos Seniors face à ces technologies informatiques. Raison pour laquelle, nous avons mis sur pied des cours d'initiation à l'informatique. Ces cours sont donnés principalement en petits groupes.

La recherche de bénévoles fait toujours partie des principaux défis de l'association. Par le biais d'annonces dans le journal local « Le Messager », nous avons fait plusieurs recherches de bénévoles, ainsi que la promotion de tous nos services.

La recherche de financement est également un défi permanent. Notre budget est alimenté par nos membres donateurs ou ponctuels ainsi que par nos membres cotisants. Pour pérenniser le fonctionnement de notre association, notre souhait serait d'obtenir une reconnaissance d'utilité publique au niveau communal.

A fin 2021, notre association était composée de

5 membres du comité

17 membres actifs

1 membre web-master

1 informaticienne

2 vérificatrices des comptes

Après une recherche auprès de la population locale, plusieurs personnes ont rejoint notre association, il s'agit de :

- Mme Guadalupe Brodbek, en qualité d'informaticienne à qui nous avons attribué le mandat de création et mise en place de cours informatiques.
- Mme et M. Denise et Laurent Suchet, bénévoles pour les services de base ainsi que pour la livraison des repas à domicile.

Le comité leur adresse ses plus vifs remerciements pour l'intérêt manifesté envers notre association et pour leur engagement offert gracieusement.

Avec beaucoup de regrets, nous avons pris note des démissions de M. Roger Marthe et M. Jean-Pierre Perritaz. Ils ont œuvré pendant plus de 10 ans pour notre association. Nous leur adressons nos plus vifs remerciements pour leur généreux geste de solidarité.

Sans le fidèle soutien financier de nos membres cotisants, nos membres de soutien et donateurs, notre association ne pourrait exister. Nous leur présentons nos plus chaleureux remerciements.

Un merci tout particulier à la :

- Loterie romande
- La commune de Le Mouret
- La commune de Ferpicloz
- Les paroisses de Bonnefontaine et Praroman
- Tous les donateurs ponctuels et réguliers.

Nous leur adressons encore une fois toute notre gratitude pour la confiance qui nous est témoignée.

Les rencontres conviviales ont lieu à l'institution spécialisée et home simple « Les Peupliers » à Oberried. En raison des mesures strictes édictées par nos autorités fédérales pour lutter contre la propagation du virus Covid-19 dans les EMS, les rencontres ont été suspendues provisoirement et elles ont pu reprendre au mois de septembre. Un grand merci aux bénévoles qui organisent ces rencontres avec brio.

Comme évoqué précédemment, depuis le mois de septembre, nous proposons des cours en informatique destinés à toutes classes d'âge. Ces cours sont constitués de 4 modules : initiation à Windows 10, Word, Excel, Internet et e-Banking. Ils se donnent actuellement par petits groupes, mais ils peuvent être modulables suivant les besoins des participants.

En collaboration avec l'institut des Peupliers, notre association assure la livraison de repas à domicile depuis plusieurs années, ce qui permet de répondre à un besoin essentiel encore peu existant dans notre région. Grâce à leurs visites régulières, nos livreurs sont à l'écoute des bénéficiaires et nous communiquent également des informations sur leur état de santé. En 2021 nous avons effectué 245 livraisons. Nous avons enregistré une augmentation pour le secteur des demandeurs occasionnels, ceci dû à la fermeture du restaurant de la Croix-Blanche du Mouret et à la reprise de leurs livraisons par notre association. Un grand merci à tous nos bénévoles qui par leurs visites apportent un peu de chaleur à ces bénéficiaires de repas qui se trouvent très souvent seuls.

Les prestations de transports ont subi une baisse identique à celle de l'année précédente. En 2021, 88 demandes de transports ont été effectuées. Dû à la situation de pandémie, il est difficile de pouvoir comparer les résultats de ces deux dernières années. Les lieux de destinations pour les transports sont plus ou moins identiques aux années précédentes.

Au niveau administratif, le volume de travail effectué pour la gestion de l'association reste plus ou moins le même d'année en année.

Par le biais de différents graphiques, Mme la présidente commente l'historique des résultats de toutes les prestations réalisées depuis la création de l'association à aujourd'hui.

Les objectifs planifiés pour 2023 sont :

- Accentuer la promotion de notre association par la publicité
- Création d'un nouveau site internet interactif
- Organiser une activité promenade une fois par mois
- Renforcer notre présence auprès de celles et ceux qui souffrent de solitude ou d'isolement
- Collecter les moyens financiers nécessaires au fonctionnement de l'association
- Répondre par nos actions de solidarité, aux besoins des personnes âgées ou autres.

Mme la présidente présente ses plus vifs remerciements à tous les membres bénévoles de l'association pour leur altruisme et leur engagement envers le Mouret-Solidaire.

Le rapport de gestion est approuvé à l'unanimité par main levée.

Approbation des comptes 2021

Mme Sandra Marthe nous présente les comptes de fonctionnement 2021

Montant des recettes : Fr. 16'005.00

Montant des Dépenses : Fr. 13'505.35

Bénéfice Fr. 2'499.65

Ainsi que les comptes de fonctionnement pour le secteur des repas à domicile

Montant des recettes : Fr. 26'584.50

Montant des dépenses : Fr. 23'496.00

Bénéfice Fr. 3'088.50

Le rapport des vérificatrices des comptes établi par Mme Christelle Yerly et Mme Eliane Wicht, est lu par Mme Wicht. Il confirme la bonne tenue des comptes et demande à l'assemblée d'en donner décharge au Comité, ainsi qu'à Mme Sandra Marthe responsable de la comptabilité.

Les comptes 2021 sont approuvés à l'unanimité.

Approbation du Budget 2022

Mme Sandra Marthe, nous présente le budget pour l'année 2022

Montant des recettes de : Fr. 15'510.00

Montant des dépenses de : Fr. 16'710.00

Déficit présumé : Fr. 1'200.00

Mme Catherine Terrapon demande à quoi correspond le montant budgétisé de Fr. 3'000.00 pour des cours informatiques. Mme Sandra Marthe explique que c'est le montant budgétisé pour le paiement des heures de cours donné par Mme Brodbeck. Il est également prévu de proposer ces cours plusieurs fois dans l'année. Mme la présidente précise encore que lorsque nous avons mis sur pied ces cours, nous les avons programmés pour des petits groupes de 2-3 personnes, mais actuellement, la demande pour des cours privés est plus forte et nous devons probablement réajuster un peu les tarifs afin de couvrir les frais.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

Au nom du Comité, Mme la présidente présente ses plus vifs remerciements à Mme Sandra Marthe pour son excellent travail de comptabilité et son important engagement dans l'association.

Divers

M. Marcel Biolley, propose de prendre contact avec un journaliste du journal « La Liberté » afin de faire connaître l'association. Mme la présidente l'informe que pour les 10 ans de l'association, le comité avait fait une demande dans ce sens au journal cité, mais que notre demande était restée sans suite. Après cette mésaventure, et ayant repris contact avec Mme la rédactrice en Cheffe Mme Magalie Goumaz, celle-ci assurait que nous pouvions la recontacter à une autre occasion, que la porte nous était ouverte. Nous avons donc prévu de la recontacter.

Notre association existe depuis 2009. A l'époque, nous étions les premiers à avoir créé ce genre d'association dans le canton et nous étions souvent cité en exemple. Nous avons apporté toute notre aide à la création de l'association « Le Gibloux-Solidaire ». Nous avons également été sollicité par la commune de Marly lors de la mise en place de « Senior + ».

Mme la présidente s'étonne que malgré tout, depuis toutes ces années, il y a encore des citoyens et citoyennes de la Commune du Mouret et environs qui ne connaissent pas le Mouret Solidaire. Pour améliorer cette visibilité nous avons pris l'initiative d'envoyé un courrier destiné aux personnes de 85 ans et plus.

M. Marcel Biolley, précise qu'avant le Mouret Solidaire, il y avait déjà la livraison des repas organisé pas les dames de la Paroisse. Lui-même avait commencé en 2003 à livrer les repas, lorsqu'il avait cessé l'activité de sa boulangerie. Il avait été contacté par Mme Irmgard Dey et Mme Eliane Wicht fondatrice de ce service. Mme la présidente précise que notre association a repris ce service en 2011.

Mme Jeanne-Marie Marty dit qu'elle a été contactée par plusieurs personnes pour les rencontres conviviales, dont M. Maurice Schuwey, qui en est enchanté tout comme sa fille qui ne savait pas que cette activité existait. Il y aura probablement aussi une ou deux personnes de Bonnefontaine qui seraient intéressées à y participer. Actuellement, il y a une fréquence de 18 à 20 personnes.

M. Michaël Vogt Conseiller communal et représentant la Commune du Mouret, propose que notre Association participe au marché artisanal du 31 juillet 2022, organisé à l'occasion de la fête nationale. Il est d'avis que ce serait une opportunité de se faire connaître. Mme la présidente prend note de cette proposition qui sera traitée lors d'un prochain comité.

M. Michaël Vogt propose également de tenir un stand au marché artisanal hebdomadaire du vendredi organisé par la commune au Mouret. Mme la présidente, pense qu'une participation hebdomadaire risquerait de surcharger nos bénévoles. Mme la présidente remercie M. Vogt pour ces propositions.

Par la voix de Mme Sandra Marthe, Mme la présidente est remerciée pour tout le travail effectué.

L'assemblée se termine par le traditionnel verre de l'amitié accompagné de friandises sucrées-salées préparées par les membres du comité.

Zénauva le 17.04.2023

Prise de PV Jacqueline Richard